APER
AU SOUTIEN DES CADRES

JOYEUSES FÊTES

HAPPY HOLIDAYS

MIIYUU UKSHACHICHISHIKINTAA

SOMMAIRE

MOT DU PRÉSIDENT	2
MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	3
ASSURANCES COLLECTIVES - NOUVEAUX TAUX 2026	4
COMITÉ DU MAINTIEN DE L'ÉQUITÉ SALARIALE	5
RÉGIME DE RETRAITE	6
LES FORMATIONS MIDI - HIVER 2026	7
CONCOURS ET RABAIS BENEVA	8
RABAIS PARTENAIRES	9

INFO-CADRE

DEPUIS PLUS DE 50 ANS

DÉCEMBRE 2025

Présente, pertinente et efficace, l'APER est fière de représenter le personnel d'encadrement du réseau de la santé et des services sociaux du Québec et du Nouveau-Brunswick.

Vous n'êtes pas encore membre
Cliquez ici pour le devenir.

JOE VIEIRA
Président

LE MOT DU PRÉSIDENT

SANTÉ QUÉBEC A MAINTENANT 1 AN!

L'an dernier à pareille date, Santé Québec prenait légalement forme et nous venions d'être tous fusionnés (ou presque) à ce nouvel organisme. Nous nous demandions ce que cette nouvelle réforme allait pouvoir donner comme résultats et changements pour l'amélioration de notre réseau. L'entrée en matière a été douloureuse avec plus de 1,5 milliards de dollars à récupérer… c'était certain que les cadres en feraient les frais, ce qui fut le cas.

En effet, et bien malheureusement, le plus gros impact que nous observons depuis le 1er décembre 2024, ce sont les coupures budgétaires qui entrainent leur lot de stress additionnel pour les cadres concernés par les compressions ainsi que par les cadres qui doivent appliquer ces coupures. Plus cette réforme avance, plus on se fait confirmer que le but ultime de celle-ci n'est pas d'améliorer l'accessibilité aux soins tels que le prétendait M Dubé, mais bien, une manière de faire de l'optimisation et de la mutualisation qui sont les 2 mots « à la mode » en ce moment. Je me permets de dire que ces 2 mots sont une belle façon de parler de coupes budgétaires, de postes et de démotivation de nos équipes.

Sur une note plus positive, en plus de la majoration de nos salaires nous avons finalement reçu (ou recevrons d'ici le 25 décembre prochain) notre rétroactivité salariale. Notre équipe de la permanence est à pied d'œuvre en ce moment afin de vérifier que les calculs sont bons et que vous recevez tout l'argent qui vous est du.

Après plusieurs mois de « négociation » et de demandes au gouvernement concernant nos salaires et conditions de travail et après plusieurs mois à attendre nos augmentations salariales, nous pouvons enfin tourner la page sur ce chapitre jusqu'à la prochaine période de « négociation » qui débutera en 2028 pour les syndiqués et probablement autour de 2029/2030 pour nous!

La prochaine année sera possiblement remplie de surprises surtout concernant l'avenir de Santé Québec puisque nous serons en année électorale avec tous les enjeux qu'une telle période engendre…à combien de promesses aurons-nous droit ??

Nous aurons l'occasion de rencontrer les représentants en santé et services sociaux de chacun des partis en début d'année 2026 afin de mieux connaître leur position quant à l'avenir de Santé Québec et nous vous tiendrons informer.

Mais en attendant, profitez de votre argent (très mérité) pour vous gâter et gâter les vôtres. Profitons de cette accalmie pour passer de joyeuses fêtes!

ÉDITORIAL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

QUELLE ANNÉE!

PATRICK ECCLES

DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année tire à sa fin déjà mais ce fût toute une année! Entre les négociations, les augmentations salariales, le versement des rétroactivités qui vous étaient dues depuis bien longtemps, les compressions budgétaires, les négociations avec la FMOQ et la FMSQ et le premier anniversaire de la création de Santé Québec, il s'en est passé des choses!

L'APER n'est pas en reste, non plus. En effet, du côté de la permanence aussi ça bouge. Nous sommes heureux de vous annoncer l'embauche de notre nouvelle directrice des services professionnels, Mme Dominique Fortier, qui a débuté ses fonctions le 8 décembre 2025. Dominique arrive avec un bagage très diversifié entre le réseau de la santé et des services sociaux, et le réseau collégial en plus d'avoir œuvré dans le secteur privé. Toute l'équipe de la permanence est très enthousiaste de son arrivée dans notre belle équipe et, nous sommes convaincus que vous allez l'adorer!

Sur une autre note, lors de notre assemblée générale tenue le 23 octobre dernier, nous avons procédé à l'élection du nouveau conseil d'administration de l'APER :

- M Joe Vieira : Président – cadre au CUSM
- Mme Juliana Arnoldo: Vice-présidente – cadre au CHU Ste-Justine
- Mme Yamama Tamim : Trésorière – cadre au CISSS de la Gaspésie
- Mme Julie Labrecque : Administratrice – cadre au CIUSSS de l'est-de-l'île-de-Montréal
- Mme Léna Lévesque : Administratrice – cadre au CHUM
- M Stephen Verissimo : Administrateur – cadre au CUSM
- M David Diachidos : Administrateur – cadre au CIUSSS centre-ouest-de-l'île-de-Montréal

Je tiens personnellement à remercier Mme Nayma Tsouria et Mme Marjorie Pigeon pour leur implication dans les dernières années et, je tiens à féliciter les membres élus au nouveau conseil d'administration 2025-2026.

Finalement, parlons brièvement de la première année de Santé Québec. Je dirais que ce ne fût pas de tout repos entre les réorganisations administratives, les dossiers disciplinaires et les coupures budgétaires. En outre, nous avons dû composer avec des problématiques spécifiques à la notion légale d'un seul employeur (Santé Québec), par exemple : le double-emploi, l'invalidité en double emploi, les fins de probation et les congédiements de cadre. Je n'ai pas de misère à croire que nous aurons au cours de la prochaine année différentes situations problématiques créées par le fait d'un seul employeur sur lesquelles nous devrons réfléchir. Comme l'on dit si bien, un éléphant se mange une bouchée à la fois!

Finalement, je profite de l'occasion pour vous souhaiter à tous un très beau temps des fêtes! Je vous souhaite de prendre un petit temps de repos car la prochaine année ne sera pas reposante!

ASSURANCES COLLECTIVES NOUVEAUX TAUX 2026

ME ANNE-MARIE CHIQUETTE

Comme à chaque année, la tarification 2026 pour la couverture obligatoire de base d'assurance accident maladie sera augmentée de 4% (vs 20,2% en 2025) par rapport aux primes de 2025.

En contrepartie, bonne nouvelle, la tarification pour la couverture de base en assurance vie sera réduite de 7,8% par rapport au taux de 2025.

De même, autre bonne nouvelle, la tarification de 2026 concernant l'assurance vie des personnes à charge sera réduite de 13% alors que la tarification pour la couverture de base en assurance salaire de longue durée sera augmentée de 10%.

La tarification des autres couvertures sera maintenue au niveau de 2025, mais il n'y aura pas d'augmentation du montant de remboursement pour les honoraires professionnels, ce qui a été demandé à plusieurs reprises au SCT par l'APER au cours des dernières années.

Le Conseil du trésor est le « preneur » du contrat avec Beneva. Nous apprenons que le Conseil du trésor aurait pris les surplus générés dans le régime d'assurance, non pas pour réduire les coûts de la tarification ou améliorer le niveau de remboursement des professionnels…non, il a pris l'argent pour balancer le budget du gouvernement… !!! Nous avons l'intention de rencontrer nos homologues afin de discuter de cette situation qui aurait mérité, à tout le moins, une rencontre entre les associations de cadres et le Secrétariat du Conseil du trésor.

Donc, au total, la hausse de tarification est de 4,8% par rapport aux primes de 2025…sans aucune amélioration de la couverture !

RAPPORT DU COMITÉ SUR L'ÉVALUATION DU MAINTIEN DE L'ÉQUITÉ SALARIALE 2021

MICHELLE BOURGET

Depuis le dernier Info Cadre, il n'y a eu que trois rencontres du Comité sur l'évaluation du maintien de l'équité salariale. Une prochaine rencontre est prévue pour le 16 décembre prochain.

Les prédominances sexuelles et mixtes

Au cours de ces rencontres, il a été question des prédominances sexuelles et des préoccupations concernant les catégories mixtes ont été soulevées (les catégories qui ne sont ni féminines ou masculines). Également, il y a eu des discussions sur les évaluations des cadres médecins.

Les cotes d'évaluation en désaccord

Des discussions sur les cotes d'évaluation en désaccord ont visés principalement les Associations de professionnels qui sont, rappelons-le, inclus dans le Comité. Ces désaccords concernent en majorité le groupe des pharmaciennes et pharmaciens qui ont connu, au cours des dernières années, de grands changements dans leurs responsabilités et obligations. Le SCT doit revenir sur ces désaccords au cours de la prochaine rencontre.

Sous-comité sur les évènements

Finalement, suite à l'accord du SCT sur des modifications proposées par les Associations aux règles de fonctionnement du sous-comité sur les évènements, les travaux de ce sous-comité vont débuter prochainement.

Les travaux devraient se terminer selon le dernier calendrier présenté soit en mars 2026. Soyez assurés que nous vous tiendrons informé de tout changement.

RÉGIME DE RETRAITE DU PERSONNEL D'ENCADREMENT (RRPE)

NOUVELLE ÉVALUATION ACTUARIELLE AU 31 DÉCEMBRE 2023 ET NOUVEAU TAUX DE COTISATION 2026

Le Comité de retraite du RRPE a adopté lors de sa rencontre de novembre dernier a adopté le nouveau taux de cotisation au régime de retraite pour les années 2026, 2027 et 2028. Afin d'être en mesure de déterminer le nouveau taux de cotisation, le comité retraite avait préalablement demandé à Retraite Québec de procéder à une évaluation actuarielle du régime de retraite en date du 31 décembre 2023.

Cette évaluation actuarielle est accessible sur le site web de Retraite Québec à l'adresse suivante :

https://www.retraitequebec.gouv.qc.ca/fr/publications/nosprogrammes/rrsp/Pages/evaluations-actuarielles.aspx

En résumé, pour ceux d'entre vous comme moi n'avez pas la formation actuarielle (1), la situation financière du RRPE au 31 décembre 2023 montre un excédent d'actif (bonne nouvelle) de 1 245 M$, ce qui représente un excédent de 11,3% de la valeur actuarielle des prestations acquises. En vertu de la politique de provisionnement, comme ce pourcentage est inférieur à 25%, cet excédent est utilisé en totalité pour constituer un fonds de stabilisation.

Pour l'histoire et pour une meilleure compréhension, la Politique de provisionnement avait été mise en place parce qu'au début du RRPE, les surplus étaient utilisés afin de réduire le taux de cotisation au régime pour les cadres. C'est ainsi qu'au début des années 2000, le taux de cotisation était de 1% et il l'a été pendant bien des années, ce qui a fait que lors de la débâcle de 2008 avec un résultat de – 25%, il n'y avait presque pas de réserve dans le fonds de provisionnement parce qu'il venait juste d'être créé.

La bonne nouvelle, c'est que pour les années 2026, 2027 et 2028, le taux de cotisation pour le RRPE passe de 12,67% à 11,23%. Le taux de cotisation pour les participants au RRPE se calcule sur le salaire cotisable en excédent de 35% du MAG (maximum des gains admissibles) qui représente en fait, vos cotisations au Régime des rentes du Québec (RRQ). Vous aurez donc possiblement droit à 3 rentes : RRPE, RRQ et Pension de la vieillesse.

Vous êtes mêlé ? N'hésitez pas à demander un rendez-vous pour démêler votre situation financière et mieux planifier. La connaissance, c'est la liberté ...et nos rendez-vous sont gratuits. Vous n'avez qu'à contacter Nathalie à : association@aper.qc.ca

C'est une heure de votre temps très bien investie !

LES FORMATIONS-MIDI HIVER 2026

Comme nos formations-midi sont extrêmement populaires, nous réitérons l'exercice pour l'hiver 2026 avec de nouvelles formations mais aussi des formations déjà présentées pour le bénéfice de ceux et celles qui ne pouvaient être présents initialement.

Voici donc les formations :

Gestion du budget démystifiée – 27 janvier 2026 à midi

La classification de votre poste et votre salaire : comment le calcul se fait pour mieux comprendre – 21 janvier 2026 à midi

Faire le point sur Santé Québec et les prochaines étapes – 11 février 2026 à midi

Les nouveautés de la jurisprudence et la gestion, ce que vous devez savoir – 25 février 2026 à midi

La planification financière et votre régime de retraite : mieux le comprendre pour mieux planifier – 11 mars 2026 à midi

Ce que votre succession doit savoir : outil pour vous et vos proches – 31 mars 2026 à midi

S'ajouterons à ces formations, différentes formations données par nos partenaires : Beneva et la CIBC.

Vous serez invité à y participer dans les semaines précédant les formations par nos communiqués.

CONCOURS

Recrutez un membre et courez la chance de gagnez un certificat cadeau de 1 500$ avec Air Canada

Ce certificat cadeau est échangeable pour des billets d'avion ou encore, auprès de Vacances Air Canada.

TOPLA!
Sur le site web ou sur l'application seulement, entrer le code promo APER15 pour obtenir 5% de rabais.

5% de rabais

PIZZA SALVATORÉ
Sur le site web ou sur l'application seulement, entrer le code promo APER15 pour obtenir 5% de rabais.

5% de rabais

JACK LE COQ
Sur le site web ou sur l'application seulement entrer le code promo APER15 pour obtenir 5% de rabais et une ristourne de 10% à l'APER.

5% de rabais

STROM SPA NORDIQUE
Sur le site web exclusif aux partenaires : il y a des rabais allant jusqu'à 35%. Les offres changent régulièrement donc, il faut vérifier régulièrement pour voir si le service recherché est à rabais.

35% de rabais

IRIS
Sur le site web exclusif aux partenaires: Programme des Avantages IRIS il faut créer son profil et, par la suite, y inscrire le code d'accès APER et, par la suite, tous les membres de la famille habitant à la même adresse peuvent bénéficier de rabais allant jusqu'à 150$.

150$ de rabais

GERMAIN HÔTELS

GERMAIN HÔTELS | alt ESCAD LE GERMAIN

HÔTELS LE GERMAIN, ALT ET ESCAD
Sur le site web germainhotels.com choisir l'hôtel de votre choix, les nuitées et appliquer le code promo: GERMAIN0220 pour bénéficier de 10% de rabais.

10% de rabais

beneva

BENEVA
Lorsque vous appelez pour une soumission, mentionnez que vous êtes membre de l'APER et obtenez jusqu'à 15% de rabais.

15% de rabais

VANESSA MIREAULT
CONSEILLÈRE D'ORIENTATION
Les membres de l'APER bénéficient d'un rabais de 10%.

10% de rabais

PhysioExtra

PHYSIO EXTRA
Les membres de l'APER bénéficient d'un rabais de 10%.

10% de rabais

APER

AU SOUTIEN DES CADRES

On fait partie de votre équipe, on en a vu d'autres (!!) et on est là pour vous aider!

Vous êtes angoissé par toute cette réforme, on est là pour vous.
Ça fait 53 ans que l'on gère des réformes, contactez-nous :

association@aper.qc.ca

(514) 933-4118

On vous donne un rendez-vous rapidement
et l'on travaille ensemble.